ÉCOLE DU CAMPANILE

CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Procès-verbal de la rencontre du 22 avril 2024

Étaient présentes et présents :

- Mme Valérie Gauthier, directrice de l'École du Campanile
- Mme Jessica Dorval, directrice adjointe
- Mme Marie-Christine Nolet, présidente et représentante des parents
- M. François Monnou, représentant des parents
- Mme Gitane Boivin, représentante des parents et représentante au comité de parents du centre de services scolaire des Découvreurs
- Mme Laurence Guérard, vice-présidente et représentante des parents
- Mme Maxine Dandois-Fafard, représentante substitut des parents
- Mme Hanen Ben Khalifa, représentante des parents
- Mme Sandy Bolduc, représentante du personnel enseignant
- Mme Caroline Côté, représentante du personnel enseignant
- Mme Maryse Lambert, représentante du personnel de soutien
- Mme Rawia Fredj, représentante du service de garde
- Mme Myriam Létourneau, représentante des professionnels de l'école

Étaient absentes et absents :

- Mme Lautie Cenadin, représentante substitut des parents
- Mme Catherine Raymond, secrétaire

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Marie-Christine Nolet constate le quorum et déclare la réunion ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE 23/24 -44

SUR PROPOSITION DE Mme Gitane Boivin, **APPUYÉE PAR** Mme Maryse Lambert, le conseil d'établissement adopte l'ordre du jour suivant :

- 1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 25 MARS
- 4. INTERVENTION DU PUBLIC
- 5. ADOPTION
- 6. APPROBATION
 - 6.1. Règles relatives aux contributions financières exigées des parents
 - 6.2. Calendrier d'ouverture du service de garde 2024-2025
 - 6.3. Directive entrée progressive et modalités envisagée août 2024
 - 6.4 Soirée multiculturelle
 - 6.5 Sortie Camp Saint-François

7. CONSULTATION

- 7.1. Critères de sélection des directions d'établissement (document 3)
- 8. PAUSE
- 9. INFORMATIONS GÉNÉRALES
 - 9.1. De la présidente
 - 9.2. De la représentante du comité de parents
 - 9.3. Des représentants des membres du personnel
 - 9.4. De la trésorière
 - 9.5. De la directrice

10. DIVERS

- 10.1. Suivi modification horaire école
- 10.2. Agrandissement de l'école Enjeu : un milieu de vie collaboratif, respectueux et bienveillant
 - 10.3. Consultation des élèves suivi des sondages
 - 10.4. Projet éducatif plan d'action
 - 10.5. Banc de l'amitié
 - 10.6. Bayard

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 25 MARS

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-23/24-45

SUR PROPOSITION DE Mme Laurence Guérard, **APPUYÉE PAR** Mme Caroline Côté, le conseil d'établissement approuve le procès-verbal de la rencontre du 25 mars.

4. INTERVENTION DU PUBLIC

5. ADOPTION

6. APPROBATION

6.1. Règles relatives aux contributions financières exigées des parents

Mme Valérie Gauthier explique que le document des « Règles relatives aux contributions financières exigées des parents » contient les principes de base à savoir le droit à la gratuité du matériel didactique requis pour l'application des programmes d'activité ou d'études, des frais pertinents et raisonnables, l'excellence des services éducatifs, l'approche de gestion ouverte et transparente.

Au niveau de l'encadrement, madame Gauthier ajoute que vers la fin de l'année, l'école envoie une liste des articles aux parents que doivent se procurer pour l'année suivante et la liste des articles que l'école achète et charge aux parents. En ce qui concerne la reprographie, des frais peuvent être exigés des parents pour la reproduction de documents dans lesquels l'élève écrit, découpe ou dessine. Quant au matériel didactique, le document explique que si les enseignantes décident de travailler avec les cahiers d'apprentissage, il faut s'assurer de compléter au moins 90% du cahier.

Les activités culturelles sont couvertes par une mesure gouvernementale et ne demandent pas une approbation des parents tandis que les activités éducatives, spéciales et autres, un taux d'acceptation de 85% des parents concernés est exigé. Les membres de CE ne sont pas d'accord avec ce taux même si la formulation du sondage a été modifiée permettant ainsi aux parents d'être d'accord avec la sortie et ne pas être d'accord d'envoyer leurs enfants à la sortie. Les membres du CE se mettent d'accord sur un taux d'approbation de 75% des parents concernés. De plus, les membres de CE ne voient pas nécessaire d'indiquer un montant maximal pour ces sorties.

Pour l'année 2024-2025, les montants de la contribution exigée aux parents ne peuvent dépasser 100 \$ pour la 1re à la 5e année, 120 \$ pour la 6e année et 60 \$ pour le préscolaire. Cette augmentation est expliquée par l'augmentation des coûts du papier. Ces montants doivent être approuvés par le CÉ

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-23/24-46

SUR PROPOSITION DE Mme Sandy Bolduc, **APPUYÉE PAR** Mme Hanen Ben Khalifa, le conseil d'établissement approuve les règles relatives aux contributions financières exigées des parents avec les modifications apportées.

6.2. Calendrier d'ouverture du service de garde 2024-2025

Mme Valérie Gauthier nous présente le document du calendrier d'ouverture du service de garde en août 2024. Elle rappelle que la décision d'ouverture du service de garde lors des journées hors calendrier, en début d'année scolaire et le vendredi de la semaine de relâche, appartient au Conseil d'établissement de l'école.

Comme les années précédentes le service de garde à l'école du Campanile sera offert de 7h15 à 17h45. Les éducatrices rentreront le 22 août comme les enseignantes, permettant ainsi de faire une seule rencontre de toute l'équipe école et permettant aux éducatrices d'avoir deux jours de concertation, une sans enfants. Le service de garde sera offert alors à partir du 23 août dans une autre école.

Résolution CE-23/24-47

SUR PROPOSITION DE Mme Gitane Boivin, **APPUYÉE PAR** Mme Laurence Guérard, le conseil d'établissement approuve l'amplitude d'ouverture ainsi que le calendrier d'ouverture du service de garde 2024-2025.

6.3. Directive entrée progressive et modalités envisagée août 2024

Mme Valérie Gauthier nous informe que la directive d'entrée progressive des maternelles demeure la même que celle de l'an dernier. Une entrée sur trois jours par groupe (groupe A et groupe B). Le service de garde sera offert aux élèves au besoin.

Résolution CE-23/24-48

SUR PROPOSITION DE Mme Laurence Guérard, **APPUYÉE PAR** Mme Caroline Côté, le conseil d'établissement approuve la directive d'entrée progressive et les modalités envisagées pour août 2024.

6.4 Soirée multiculturelle

Pour une deuxième édition, l'OPP organise une soirée multiculturelle au gymnase le 23 mai de 15h à 17h. Mme Maxime Dandois-Fafard nous informe que jusqu'au moment, il y a juste 7 inscriptions. Mme Jessica rappelle qu'une bourse de 500\$ a été accordée par le centre de services pour financer du matériel non périssable et semi-périssable. L'OPP a aussi contacté une troupe africaine pour animer la soirée.

Les membres sont d'accord avec la tenue de la soirée et la vente des coupons. Les fonds amassés seront utilisés pour financer des activités organisées par le comité multiculturel et par l'OPP.

Résolution CE-23/24-49

SUR PROPOSITION DE Mme Laurence Guérard, **APPUYÉE PAR** Mme Myriam Letourneau, le conseil d'établissement approuve la vente des coupons pour des bouchées vendues pendant la soirée multiculturelle.

6.5 Sortie camp Saint-François:

Les enseignantes de maternelles ainsi que le premier cycle organisent une sortie au camp Saint-François mardi le 18 juin pour toute la journée. Un coût de 38\$ est exigé aux parents des élèves participants. Le pourcentage d'approbation est de 90%. Plusieurs activités sont proposées par les animateurs du Camp.

Résolution CE-23/24-50

SUR PROPOSITION DE Mme Caroline Côté, **APPUYÉE PAR** Mme Gitane, le conseil d'établissement approuve la sortie au camp Saint-François.

7. CONSULTATION

7.1. Critères de sélection des directions d'établissement (document 3)

Mme Valérie Gauthier nous présente les critères de sélection des directions d'établissement, voici les 5 critères les plus importants choisis par les membres de CÉ:

- -Exercer un leadership pédagogique ;
- -Être courageux et décisionnel;
- -Miser sur les approches collaboratives ;
- -Se montrer patient, ouvert et flexible ;
- -Analyser et comprendre son milieu.

8. PAUSE

9. INFORMATIONS GÉNÉRALES

9.1. De la présidente

Mme Marie-Christine Nolet nous informe qu'elle a commencé la rédaction du rapport annuel et qu'elle va nous envoyer un brouillon les prochains jours. Mme Nolet se questionne sur la polémique causée par la programmation du PM Cap du 10 avril (Aïd). Mme Valérie Gauthier explique que certains parents ont contesté les fêtes religieuses à l'école. Il s'agit de mauvaises interprétations (dizaine de courriels). Des courriels explicatifs ont été envoyés à ces parents et aussi à tous les parents de l'école pour leur expliquer que l'activité s'inscrit dans le cadre de l'ouverture sur les autres cultures et aucun sujet religieux ne sera abordé. Un clown et des sacs surprises. L'aïd, Noël et Pâques sont fêtés à l'école sans aucune connotation religieuse. Cette fête a été proposée par le CÉ et a été communiquée aux services éducatifs. Madame Laurence a souligné la fierté des élèves qui fêtent l'aïd en répondant à cette section au sondage sur la consultation des élèves.

Mme Gauthier ajoute que les prochaines fois, on va miser sur la bonne communication pour éviter les mauvaises interprétations.

- 9.2. De la représentante du comité de parents Madame Gitane boivin nous informe que pendant les dernières rencontres :
 - Ils ont rencontré la protectrice régionale de l'élève qui a expliqué le processus de plainte et comment améliorer les bonnes pratiques de tous les intervenants. Elle ajoute que toutes les plaintes sont considérées et elle se questionne si on pourra avoir une présentation destinée aux parents. Mme Valérie Gauthier rappelle que lien figure déjà dans le document de lutte contre la violence et l'intimidation ;
 - Monsieur Plourd a présenté l'avancement des travaux d'agrandissement. La clientèle d'immigration est rendue à 40% contre 20% il y a quelques années ;
 - Possibilité de construction d'une deuxième école ;
 - Les cours d'été des élèves de secondaire : 1^e et 2^e et 3^e en présentiel, 4^e et 5^e à distance avec une firme recommandée par le ministère d'éducation ;
 - Le mois de la reconnaissance de l'engagement parental : le nom soumis est Martin Corbeille ;
 - Une formation pour les élèves EHDAA sur le site de l'université Laval sous forme de balados, une formation à venir sur les mesures de sécurité en autobus ainsi qu'une formation sur la douance ;
 - La fédération des comités de parents de Québec : la prochaine rencontre est prévue le 30 mai (50 e anniversaire) ;
 - Les activités parascolaires doivent être approuvées par le CÉ et les différentes façons de gérer le parascolaire (le CÉ ou l'école qui gère). Dans certaines écoles, les parents peuvent offrir des activités parascolaires. Elle propose de lancer l'invitation si des parents sont intéressés à offrir bénévolement des activités.

9.3. De la représentante de L'OPP

Mme Maxine Dandois-Fafard nous informe que:

- La soirée multiculturelle aura lieu le 23 mai prochain. Le nombre d'inscription s'élève à 7 pour le moment. La même formule que l'an passé : Une proposition de remboursement des ingrédients aux parents participants et une troupe de danse africaine sera au rendez-vous. Mme Dandois-Fafard propose une formule zéro déchet. Il a été proposé par Mme Gitane Boivin de baisser le coût des bouchés puisque on a des commandites en plus 500\$ offertes par le centre de services pour encourager les activités multiculturelles. Mme Gauthier propose de publier les recettes sur la page Facebook avec les photos de l'évènement. La vente de coupons est approuvée dans le point 6.4.
- Les membres du comité multiculturel ont terminé la collecte de vêtements et organisent la friperie tranquillement ;

9.4. Des représentants des membres du personnel

Mme Caroline Côté nous informe que des activités de Pâques ont été animés à l'école, une sortie au salon de livre (les élèves de 4^e année et les élèves de 3^e cycle) et une sortie pour le 1^{er} cycle au théâtre le 10 avril.

Au service de garde, il y a eu deux journées pédagogiques au mois d'avril : le 8 avril, il y avait 17 élèves d'inscrits. Les éducatrices ont planifié des activités éducatives en rapport avec l'éclipse en matinée et ont visionné l'éclipse au gymnase en pm. Le 12 avril, les élèves sont sortis à Cabane à sucre et ont passé la journée à Cap Érablière de Lévis.

Mme Rawia présente aussi les thématiques ainsi que les sorties programmées pendant les journées pédagogiques 2024-2025. Approximativement, le coût des sorties par élève s'élève à 180 \$.

9.5. De la trésorière

Mme Valérie Gauthier nous informe que le budget de CÉ est de 319,77 \$ après avoir déduit les dépenses des achats du mois de décembre. Il reste aussi le budget de 3000\$ du projet de sécurité routière (le projet des vélos).

9.6 De la directrice

Mme Valérie Gauthier nous informe que :

- On attend le portrait des inscriptions du mois de mai pour rediriger les élèves aux écoles de leur bassin. On reçoit encore des inscriptions : 12 inscriptions les 4 dernières semaines, plusieurs d'entre eux d'âge 5^e année ;

- Elle a rencontré les parents ayant des inquiétudes qu'on transfère leurs enfants à une autre école. Elle leur a présenté le portrait. Certains élèves de 6^e année seront transférés dans d'autres écoles ;

10. DIVERS

10.1. Suivi modification horaire école

Mme Valérie Gauthier nous informe que l'an prochain, nous poursuivrons l'horaire modifié. Cependant, il y aura trois pm CAP : maternelle et 1er cycle, 2e cycle, 3e cycle. Ceci permettra aux éducatrices de travailler plus d'heures et nous permet de réduire le problème de manque d'éducatrices. Mme Gauthier ajoute que diverses formations d'encadrement seront planifiées pour soutenir les éducatrices travaillant ces après-midis.

10.2. Agrandissement de l'école, Enjeu : un milieu de vie collaboratif, respectueux et bienveillant

Mme Valérie Gauthier nous informe que :

- Les travaux avancent, un petit suivi avec des photos 3D seront déposés sur le site web et la page Facebook de l'école.
- Elle a rencontré l'équipe de chantier la semaine dernière : L'ampleur des travaux pendant la période estivale est plus grande que celle estimée. Le constructeur craint de ne pas arriver à terminer les travaux qui doivent être achevés en absence des élèves. Il est possible que nous devions commencer l'école sans gymnase la première semaine en août 2024.

10.3. Consultation des élèves – suivi des sondages

Mme Rawia Fredj nous présente les résultats du sondage. Les élèves préfèrent faire des activités de bricolage, de cuisine et de dégustation. Seulement 15% des élèves préfèrent faire les devoirs au service de garde en raison de 4 fois par semaine. Les jeux de société ne sont pas si populaires. Mme Fredj nous informe qu'un tournoi de jeux d'échec sera planifié le prochain Pm Cap pour susciter l'intérêt des élèves envers les jeux de sociétés. Mme Fredj va également présenter les sondages aux éducatrices afin d'exploiter les résultats dans leurs programmations que ce soit au service de garde ou pendant les après-midis Cap.

10.4. Projet éducatif – plan d'action

Ce point est reporté à la prochaine rencontre.

10.5. Banc de l'amitié

Mme Gitane Boivin nous propose le banc d'amitié qui a été mis en place à l'école l'Arbrisseau. Ce banc est dédié aux élèves qui n'ont pas d'amis. Mme Valérie Gauthier nous informe qu'on déjà acheté un banc mais qu'on va l'installer dans la cour une fois les travaux sont terminés.

10.6. Bayard

Il a été proposé par Mme Gitane Boivin d'inclure lien de protecteur de l'élève régional dans le bavard.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

PROPOSITION PRINCIPALE

Résolution CE-23/24-51

SUR PROPOSITION DE Mme Gitane Boivin, **APPUYÉE PAR** Mme Sandy Bolduc, le conseil d'établissement lève la séance à 21h 17.

Adoptée à l'unanimité.

Marie-Christine Nolet, présidente

Valérie Gauthier, directrice

Index des résolutions

Résolutions	Date (jj-mm-aa)	Sujet
23/24-01	02-10-23	Adoption de l'ordre du jour
23/24-02	02-10-23	Adoption du procès-verbal
23/24 -03	02-10-23	Adoption du calendrier des rencontres 2023-2024

23/24 -04	02-10-23	Adoption des règles de régie interne
23/24 -05	02-10-23	Adoption des règles d'élection
23/24 -06	02-10-23	Adoption de la classe neige des 4e année
23/24 -07	02-10-23	Adoption de la classe verte des 5e année
23/24 -08	02-10-23	Adoption du marché de Noël
23/24 -09	02-10-23	Adoption de la vente de billets pour gagner la maison Maurice Tanguay au profit des classes des étoiles
23/24 -10	02-10-23	Levée de l'assemblée
23/24 -11	13-11-23	Adoption de l'ordre du jour
23/24 -12	13-11-23	Adoption des procès-verbaux de juin, août et octobre
23/24 -13	13-11-23	Adoption du budget 2023-2024 de l'école
23/24 -14	13-11-23	Adoption du budget 2023-2024 du service de garde
23/24 -15	13-11-23	Approbation de la planification des contenus d'éducation à la sexualité
23/24 -16	13-11-23	Approbation de la planification des contenus en orientation scolaire et professionnelle
23/24-17	13-11-23	Approbation du voyage à Ottawa pour les élèves de 6e
23/24 -18	13-11-23	Approbation de la campagne de financement pour la classe- neige en 4e et le voyage à Ottawa en 6e
23/24 -19	13-11-23	Approbation de l'horaire modifié le 22 décembre
23/24 -20	13-11-23	Approbation de l'horaire modifié au SDG le 22 décembre
23/24 -21	13-11-23	Levée de l'assemblée
23/24 -22	18-12-23	Adoption de l'ordre du jour

23/24 -23	18-12-23	Adoption du procès-verbal de la rencontre du 13 novembre
23/24 -24	18-12-23	Adoption du projet éducatif
23/24 -25	18-12-23	Approbation de l'activité Porte ton pyj
23/24 -26	18-12-23	Levée de l'assemblée
23/24 -27	22-01-24	Adoption de l'ordre du jour
23/24 -28	22-01-24	Adoption du procès-verbal de la rencontre du 18 décembre
23/24 -29	22-01-24	Adoption du budget révisé de l'école du Campanile
23/24 -30	22-01-24	Approbation de la grille-matières de l'école du Campanile
23/24 -31	22-01-24	Adoption du prix de la soirée des finissants 2024
23/24 -32	22-01-24	Levée de l'assemblée
23/24 -33	22-01-24	Adoption de l'ordre du jour
23/24 -34	22-01-24	Adoption du procès-verbal de la rencontre du 18 décembre
23/24 -35	22-01-24	Adoption du sur les activités du service de garde à l'école du Campanile avec les modifications proposées
23/24 -36	22-01-24	Approbation du modèle d'anglais intensif de l'école du Campanile avec les modifications proposes pour 2024-2025
23/24 -37	22-01-24	Adoption de la sortie de fin d'année des élèves de sixième année de l'école du Campanile.
23/24 -38	22-01-24	Levée de l'assemblée
23/24 -39	22-01-24	Adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal de la rencontre de février

23/24 -40	22-01-24	Adoption du plan de lutte contre la violence et l'intimidation
23/24 -41	22-01-24	Adoption des sondages au sujet de la violence et de l'intimidation.
23/24 -42	22-01-24	Adoption du budget révisé du service de garde
23/24 -43	22-01-24	Levée de l'assemblée
23/24 -44	24-04-22	Adoption de l'ordre du jour
23/24 -45	24-04-22	Adoption du procès-verbal de la rencontre du 25 mars
23/24 -46	24-04-22	Approbation des règles relatives aux contributions financières exigées des parents
23/24 -47	24-04-22	Approbation de l'amplitude d'ouverture ainsi que le calendrier d'ouverture du service de garde 2024-2025
23/24 -48	24-04-22	Approbation de la directive entrée progressive et modalités envisagée août 2024
23/24 -49	24-04-22	Approbation de la vente des coupons des bouchées vendus pendant la soirée multiculturelle.
23/24-50	24-04-22	Approbation de la sortie au camp Saint-Francois
23/24 -51	24-04-22	Levée de l'assemblée